

laquelle et, en second lieu, s'il a reçu des renseignements au sujet de la date de ce transfert.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je croyais avoir dit à la Chambre que nous avons présenté de vive voix et par écrit des instances aux États-Unis au sujet du transport du gaz incapacitant. Nous n'avons pas reçu de réponse écrite. Bien entendu, en réponse à nos instances, nous avons reçu beaucoup de renseignements sur les précautions prises. J'ai aussi soulevé avec les États-Unis la question de savoir s'ils accepteraient qu'on mette à la disposition du public une partie de ces renseignements au Canada ainsi qu'aux États-Unis. Nous n'avons pas reçu de réponse à notre suggestion qu'il serait peut-être possible de transporter le gaz par une autre route plus éloignée du Canada, ou encore qu'on ne le déplace pas du tout.

GRÈCE—LA CRITIQUE DE LA PART DU CONSEIL DE L'EUROPE—L'INITIATIVE DU CANADA

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Mercredi dernier, j'ai demandé au ministre si le gouvernement canadien projetait de s'associer au Conseil de l'Europe pour critiquer la pratique du gouvernement de la Grèce de supprimer les libertés civiles de ses citoyens. En réponse, il m'a alors dit ne pas avoir reçu le texte du rapport sur lequel se fondait cette décision. Je demande aujourd'hui si le gouvernement du Canada a maintenant reçu ce rapport et s'il a décidé d'y donner suite?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, avant même d'avoir répondu à la question à la Chambre, je crois, j'avais envoyé un câblogramme à notre représentant en Europe lui demandant d'essayer d'obtenir copie du rapport. Nous ne l'avons pas encore reçu, mais après l'avoir étudié, nous aurons peut-être quelque chose à dire là-dessus.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le gouvernement a-t-il l'intention de suivre l'exemple du premier ministre du Danemark qui a récemment suggéré aux États-Unis de cesser ses envois d'armes à la Grèce?

L'hon. M. Sharp: Nos envois d'armes à la Grèce sont minimes et n'aideraient en rien le gouvernement grec à réprimer des insurrections.

LES AFFAIRES URBAINES

LE RÔLE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, une question pour le premier ministre. Vu la teneur du mémoire présenté au gouvernement aujourd'hui par l'Association des maires et municipalités du Canada, je crois, le gouvernement a-t-il révisé sa politique concernant le rôle du Parlement et de la Chambre des communes et est-il revenu sur sa décision d'il y a quelques mois, où il rejetait une proposition de notre parti, selon lequel la Chambre des communes se doit d'examiner la question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La question n'a pas été soulevée, monsieur l'Orateur.

LES PÊCHES

LES ABUS DES PÊCHEURS DE HARENG À LA SEINE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre des Pêches et des Forêts. Il s'agit d'une situation très urgente. Le ministre nous dirait-il si son ministère songe à faire droit aux griefs au sujet de la pêche du hareng à la seine, qui se ferait sans discernement sur la côte est du Canada, et aux rumeurs voulant que les bancs de hareng soient menacés d'une destruction complète, semblable à celles de la côte ouest du pays?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): La réponse est oui, monsieur l'Orateur.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE REFUS DE PRESTATIONS AUX TRAVAILLEURS DE CERTAINES ENTREPRISES DE LA C.-B.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question pour le ministre du Travail fait suite à celle du député de Fraser Valley-Ouest. Le ministre a énuméré les règlements aux termes de la loi sur l'assurance-chômage, en ce qui concerne les grévistes. Le ministre nous dirait-il ce qui va advenir de ces gens qui ne sont pas en grève, mais en chômage tout de même, en raison d'une grève, et en butte à une injustice flagrante, puisqu'ils subissent les conséquences malheureuses d'une grève dont ils ne sont pas responsables et dont ils ne bénéficieront pas nécessairement? Est-il disposé à modifier les règlements afin d'établir nettement que ces personnes ont droit aux prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Je remercie le député de sa question.